



Animateur référent

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.
chambagri.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

**BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture**

**Abonnez-vous sur
www.normandie.chambagri.fr**

Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.



L'essentiel de la semaine

Le temps frais et sec actuel devrait se poursuivre toute la semaine.

Poireau : les parcelles sont saines.

Chou : présence plutôt stable des maladies de feuillage.

Céleri, persil, carotte : fin du vol, les pièges sont retirés.

SOMMAIRE :

POIREAU	1
CHOU	2
CAROTTE - CELERI - PERSIL	2

POIREAU :

Suivi : Mont Saint Michel : 6 parcelles ; stade : grossissement à récolte,

Créances : 4 parcelles ; stade : grossissement à récolte,

Surtainville : 4 parcelles dont 1 en AB ; stade : grossissement à récolte,

Val de Saire : 2 parcelles ; stade : récolte.

Thrips :

Relevé des pièges :

Quelques très faibles captures ont encore été enregistrées dans les parcelles du nord Cotentin.

Observations dans les parcelles :

Quelques individus ont également été observés ponctuellement dans les fûts dans les parcelles du nord Cotentin (moins de 1% des plantes).

Evolution du risque :

Les températures actuelles ne sont pas favorables aux thrips.

Rouille :

Cette maladie est très peu présente dans les parcelles du réseau :

- Créances, Val de Saire et Surtainville : présence faible avec 1% de plants.
- Mont Saint Michel : présence sur moins de 1% des plants.

Evolution du risque :

Les températures actuelles inférieures à 5°C bloquent le développement de cette maladie.

Mildiou :

Cette maladie est relevée ponctuellement dans 5 parcelles du nord Cotentin sur 2% des plants, présence stable depuis le dernier bulletin.

Aucune tache n'a été observée sur Créances et au Mont Saint Michel.

Evolution du risque :

Les symptômes de cette maladie apparaissent lorsque des périodes douces et humides succèdent à des périodes plus froides. Les contaminations sont réalisées par les éclaboussures sur le feuillage lors des fortes pluies. Evolution à suivre.

Alternaria :

Des taches de cette maladie sont toujours observées dans les parcelles du nord Cotentin, cette présence est plutôt stable depuis le bulletin précédent.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont défavorables à cette maladie qui est stoppée par des températures inférieures à 13°C.

CHOU :

Suivi : Val de Saire : 6 parcelles de chou-fleur et chou de Milan,

Surtainville : 1 parcelle de chou-fleur en AB.

Maladies :

Pour la rouille blanche, cette maladie est plutôt stable, elle est observée dans les parcelles de chou-fleur, dans 3 parcelles du Val de Saire (sur 4% des plants) et 1 parcelle à Surtainville (sur 24% des plants).

Pour le sclérotinia, il est relevé dans 1 parcelle du Val de Saire sur 10% des plants, présence stable.

Pour l'alternaria, cette maladie est en progression dans le val de Saire où des taches sont relevées dans toutes les parcelles du réseau sur 10 à 70% des plants contre 4 à 60% il y a quinze jours, ces taches sont situées sur les feuilles de la couronne des choux. .

Evolution du risque :

Les conditions sèches ne sont pas favorables au développement des maladies.

CAROTTE - CELERI - PERSIL :

Suivi : Mont Saint Michel : 2 parcelles de céleri-rave, stade récolte,

Créances : 5 parcelles de carotte, stade : grossissement à récolte.

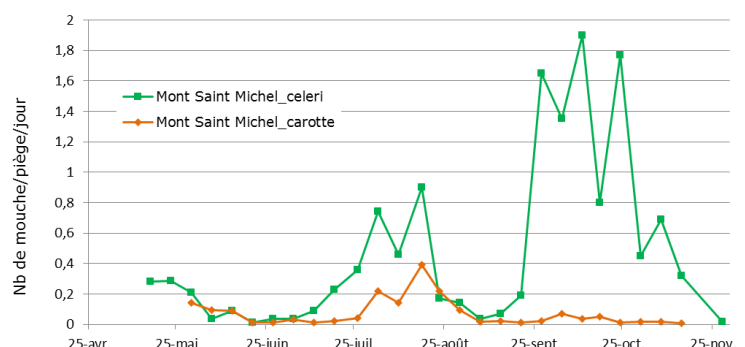
Val de Saire : 4 parcelles de carotte, 1 parcelle de persil et 1 parcelle de céleri.

Surtainville : 5 parcelles de carotte, 1 parcelle de céleri.

Mouche de la carotte :

Au Mont Saint Michel, les captures sont quasi nulles dans les parcelles de céleri.

**Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2016**

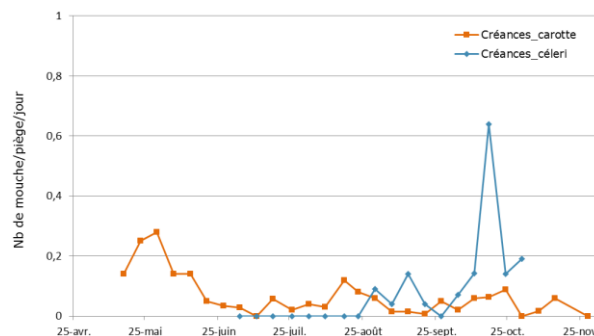


Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances, Agrobio Basse-Normandie

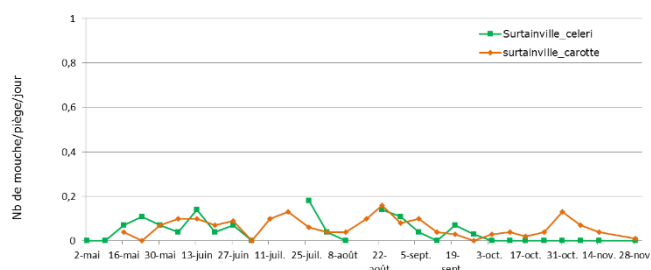
Sur la zone de Créances, les captures sont nulles dans les parcelles de carotte.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2016



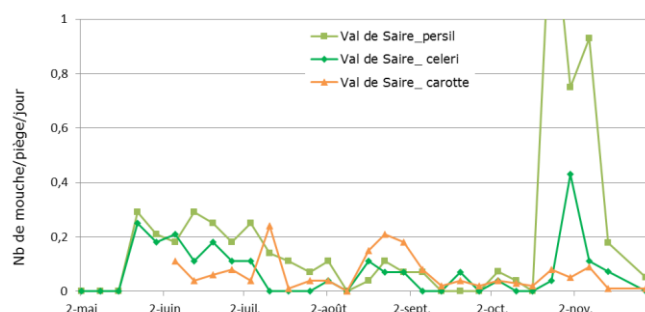
A Surtainville, les captures sont nulles dans les parcelles.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Surtainville - 2016



Dans le Val de Saire, les captures sont nulles en parcelles de céleri et carotte, et quasi nulles dans la parcelle de persil.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2016



Evolution du risque :

Le vol est terminé, les pièges sont retirés.

Sclérotinia :

Cette maladie est toujours présente ponctuellement dans une parcelle du Val de Saire.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel n'est pas favorable à cette maladie. Il faut éviter les précédents à risque tels que le céleri, le chou, ou encore la laitue. Evolution à suivre.

Septoriose :

Présence stable de cette maladie dans les parcelles du nord Cotentin.

Evolution du risque :

Les températures actuelles bloquent cette maladie.

Prochain bulletin le mardi 13 décembre.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances, Agrobio Basse-Normandie